

**APPORT DES THEORIES RECENTES DANS LES CHAMPS
DE DEVELOPPEMENT CONCERNANT LE STATUT
AMBIGÛ CONFERE A LA FEMME AFRICAINE PAR LA
MATERNITE**

Par

Dr Gnansounou Fourn Elisabeth

Ph. D. Sociologie Enseignante Chercheur à

L'Université d'Abomey-Calavi (UAC) Bénin et OGA K. Armelle (Etudiante en année de
DEA) à L'Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Table des matières

<u>INTRODUCTION</u>	2
I LA MATERNITE DANS LES SOCIETES AFRICAINES	2
1) Valorisation idéologique et culturelle de la maternité	
2) Les bases matérielles de la fécondité	
3) La maternité, un statut ambigu ?	
II THEORIES RECENTES DANS LES CHAMPS DE DEVELOPPEMENT	8
1) Réflexion féministe dans les champs de développement	
2) En quoi la réflexion féministe a-t-elle modifié ce discours ?	
3) Les nouvelles théories et approches de développement et le statut social des femmes africaines	
CONCLUSION	15
BIBLIOGRAPHIE	16

INTRODUCTION

La question posée est la suivante : quel est l'apport des théories récentes dans les champs de "développement" concernant le statut ambigu conféré à la femme africaine par la maternité ?

Pour y répondre nous avons consulté la littérature portant sur le statut de la femme dans le contexte de l'Afrique en développement depuis les vingt dernières années, sur les réflexions féministes et sur celles des théoriciens du GED (genre et développement), DHD (développement humain durable) afin de saisir leurs impacts sur le discours des développementalistes.

Notre travail comporte deux parties. La première, (la maternité dans les sociétés africaines) établit un bilan des connaissances concernant le statut des femmes africaines ; nous y insistons tout d'abord sur la valorisation idéologique et culturelle de la maternité, nous nous interrogeons ensuite sur les bases matérielles de la fécondité et sur cette base nous discutons de l'ambiguïté du statut conféré par la maternité aux femmes africaines. Dans la deuxième partie (théories récentes dans les champs de développement) nous examinons l'impact des réflexions féministes et du genre... sur le discours des développementalistes. Ceci afin de monter comment ces positions récentes aident à mieux démêler en quoi c'est avantageux ou c'est un piège pour les femmes africaines d'avoir des enfants.

I- LA MATERNITE DANS LES SOCIETES AFRICAINES

Dans les sociétés africaines, la maternité occupe une place privilégiée. La littérature que nous avons consultée sur ce thème se divise en trois grandes catégories. Il s'agit en premier lieu d'études socio-ethnologiques et anthropologies réalisées à travers des mémoires, thèses, articles, ouvrages généraux qui se sont penchés sur les dimensions idéologiques, culturelles et religieuses de la maternité. Citons notamment celle de Erny (1972), Kizerbo (1975), Cormont (1988). En deuxième lieu nous avons consulté, des travaux relatifs à l'analyse socio-économique et démographique expliquant les bases matérielles de la fécondité en Afrique. Ces travaux ont étudié les avantages et désavantages d'une progéniture nombreuse en Afrique selon que l'on se trouve en milieu rural ou urbain. A titre d'exemple, mentionnons les travaux de Caldwell (1997), Piché et Gregory (1986) ; Locoh (1984, 88), des revues et Rapports d'études tels que ceux de L'ACDI (1987), Zannou (1985), Assogba (1979), Gnansounou (1982, 1988). Enfin, notre troisième catégorie de documents regroupe des études portant spécifiquement sur la question du statut de la femme africaine, statut fondamentalement lié au degré de fécondité et mettant en jeu la question de survie de la société. En quoi ce statut est-il ambigu ? Des auteurs comme Oppenheim (1985), Oppong (1988), Savané (1979), Antoine (1986), etc. nous aideront à discuter de cette question.

1) Valorisation idéologique et culturelle de la maternité

La maternité en Afrique est valorisée comme un phénomène social sous-tendu par l'idéologie, la culture, la religion (Boa Aso, 1982).

Dans le milieu africain, le groupe social manifeste une certaine fidélité et un relatif attachement aux coutumes et aux institutions ou modernes, la famille étendue reste le support des valeurs essentielles et la polygamie sous sa forme réelle ou déguisée (Antoine, 1986 ; Lacombe, 1983, 1986) demeure le type de mariage le plus répandu dont l'enfant est le but final (Zannou, 1985).

Mieux vaut mourir pauvre, mais laisser des enfants que de mourir sans enfants mais riche dit-on dans le Nord de Ghana (Erny, 1972). Cet adage africain exprime bien le sens de la fécondité et de la maternité en Afrique.

En effet, l'enfant est le plus grand bien, la plus grande fortune, sans lui, que fais-je avec les déchets du coton, les beaux habits chante-t-on au moment des circoncisions bambara (Erny, 1972). Assurer la fécondité des filles et des femmes est une sorte de préoccupation permanente. Ainsi, au Rwanda, par exemple, lorsqu'on s'apostrophe en disant : Que tu prolifères, il faut y voir des paroles de bénédiction tout sincères que des paroles de malédiction.

L'intérêt porté à la fécondité ne s'explique pas seulement par des raisons économiques et pratiques évidentes (Ribeaud, 1972) mais aussi et surtout, en tant que réponse à un très fort sentiment ancestral de la nécessité de survivre à tout prix dans des conditions géographiques et matérielles difficiles. Le culte de

la mort est associé à l'idée de survie, par la croyance en la transmission de la force vitale d'une génération à une autre. Selon Kizerbo (1975), l'ensemble des croyances et institutions concernant la mise au monde, désignant à la fois l'ancêtre transmetteur et l'enfant bénéficiaire sont le support de cette volonté de pérennité. Il s'agit donc de continuer la vie. C'est pourquoi la plus grande qualité d'une femme est sa fécondité et une grande progéniture est le signe visible de la bénédiction du ciel ou des dieux.

Cette idée se trouve renforcée par Boa Asso (1982) et Fofana (1982), lorsque ces auteurs rappellent : Dieu n'a-t-il pas dit " Allez, croissez et multipliez-vous" ? Selon elles, c'est pour répondre à cet appel religieux, traduisant une idéologie vitaliste biblique, que la femme se cantonne dans son rôle de mère. Dans les rapports hommes et femmes, la seule chose qui compte véritablement est la fécondité. Cette conception se retrouve d'ailleurs dans les conclusions du colloque d'Abidjan, 1972 sur la civilisation de la femme dans la tradition africaine et qui se résument à ceci : la procréation achève la dimension adulte de la personne qui est à la fois homme et femme. La progéniture devient père, mère, enfant, frère, oncle, grand-père, tout à la fois.

On comprend également dès lors que plus qu'un handicap physiologique, l'infécondité en Afrique est d'abord ressentie comme une gêne, une déviance, une exclusion, un échec total, absolu (Cormont, 1988, Gandaho (1982) ; Par conséquent, les systèmes familiaux favorisent et transmettent des pratiques et rites qui facilitent l'exercice d'une forte fécondité considérée comme une pièce maîtresse du bien-être de tout le groupe familial.

Genevois (1970) précise par ailleurs que c'est seulement à titre de mère que la femme africaine joue un rôle social et acquiert un statut reconnu par les hommes et par la société. C'est à titre de mère qu'elle peut disposer de certains pouvoirs car plus elle est féconde, plus elle a d'autorité et de respect. C'est pourquoi dans les dispensaires de planification familiale de plusieurs pays d'Afrique, on a pu constater que les femmes s'emploient à apprendre, comment accroître leur fécondité plutôt que de la diminuer (Pradervand, 1970).

Il s'ensuit que la fille, comme on dit en Kabyle est comme l'hirondelle sur le toit (Genevois, 1970). Elle n'est fixée nulle part tant qu'elle n'est pas mère féconde dans une famille d'alliance. C'est pourquoi, si après avoir épuisé tous les recours possibles de la magie et de la religion (Cormont, 1988) ces femmes ne deviennent pas mères, elles sont perçues comme ayant failli à leur rôle, inutiles et encombrantes, en situation de totale dépendance ; ces femmes apparaissent comme un fardeau social ; il arrive que certaines se suicident.

Il faut bien voir par ailleurs que le garçon, par sa naissance constitue un obstacle au remariage de son père. Il enlève à sa mère la crainte d'être renvoyée (Genevois, 1970). La fille non, parce qu'elle n'assure pas le patrilignage dans la famille de son père.

Ainsi, c'est à un véritable service patrilignager, procréateur que la femme se trouve astreinte : "Service" parce qu'il est obligatoire et que nulle ne peut y échapper : le célibat est inconnu et proscrit ; « Patrilignager" car ce service est rendu pour le seul bénéfice du lignage patrilinéaire, cela au mépris de tout souhait individuel, procréateur, parce que la femme avant tout doit produire des enfants du sexe masculin après avoir été cultivée, ainsi que les champs par son mari (comme dit le Coran).

Illustrant cette réalité à partir de l'exemple béninois, Houéto (1972) explicite le rôle essentiel de la femme africaine en disant que : si la femme est Médjito, l'homme est Dâ, la médjito génitrice, s'accomplit à travers, la maternité qui fait d'elle la nô la mère, elle est alors source de vie ; c'est-à-dire qu'il est le symbole de l'amour car elle se donne et donne toujours. L'auteur voit dans cette idéologie l'origine de la matrilocalité du béninois comme dans l'ensemble de l'Afrique.

Autrement dit, tout gravite autour de la mère et les grands sentiments partent d'elles, reviennent à elle. La femme africaine est essentiellement mère nourricière de la société. C'est ce que précisent Tardieu Bazin (1976) et Savané (1979) en montrant qu'en Afrique le système culturel des valeurs fait de la femme avant toute chose, une mère de famille.

En résumé, on peut dire que dans le contexte africain la maternité, est d'une importance capitale et semble définir le statut de la femme.

Mais, déjà nous nous réjouissons des propos de Savané (1979) qui parle d'une priorité de rôle de mère par rapport aux autres rôles socio-économiques, qu'elle reconnaît aux femmes africaines. C'est pourquoi nous partageons encore davantage le point de vue de Barbier (1985) lorsqu'il insiste sur cette réalité complexe et mouvante non exempte de contradiction où les femmes camerounaises sont amenées à jouer plusieurs rôles et que de plus elles ne sont pas sans évoluer dans les sociétés en pleine

transformation. La condition féminine selon lui, peut-être plus qu'ailleurs ne se laisse pas enfermer dans des stéréotypes ni réduire à des analyses unidimensionnelles. La contribution de Barbier est d'aider le lecteur à s'ouvrir à un univers féminin riche et chargé de forces avec lequel les hommes doivent compter. C'est ce que nous précisons l'analyse sur les bases matérielles de la fécondité.

2) Les bases matérielles de la fécondité

Nous venons de le voir, la fécondité est vécue comme un phénomène social qui affecte le groupe familial du point de vue idéologique et culturel. Mais quelles sont les bases matérielles de cette fécondité ? Autrement dit, que représentent concrètement les enfants pour les familles et pour les femmes africaines ? Et dès lors, comment se pose le lien entre la fécondité et le développement en Afrique ?

Il existe une abondante littérature sur le thème de la fécondité et du développement en Afrique. Certains auteurs ont analysé les avantages d'une progéniture nombreuse [Caldwell (1977) Grégory et Piché (1986) et Locoh (1984, 1988)]. D'autres travaux, au contraire tels que la Banque mondiale (1986) ont plutôt vu le comportement démographique en Afrique comme un comportement irrationnel. Dans ce qui suit, nous centrerons notre commentaire sur cet aspect de la rationalité micro-économique des familles en matière de fécondité.

Selon Caldwell (1977), et Locoh (1984, 1988), la forte fécondité se maintient aussi longtemps que les enfants rapportent plus qu'ils ne coûtent à leurs parents. Ainsi donc une économie où en l'absence d'outils perfectionnés, le travail humain domine, où les enfants sont formés directement en vue d'une participation à la production et tenus par les normes sociales à remettre au groupe familial les gains tirés de leur travail, il est évident que les parents ont un intérêt objectif à avoir beaucoup d'enfants. En Afrique ce type d'organisation sociale et de structure de production prédomine. Les normes et croyances ont été peu à peu adaptées orientées de façon à renforcer la procréation. Examinons maintenant les bases d'une progéniture nombreuse en milieu rural d'une part et en milieu urbain d'autre part. Selon le milieu, en effet, la femme entretient des rapports avec la famille et avec le travail.

a) Milieu rural

L'organisation familiale

Avant la croissance urbaine et industrielle, la famille africaine est une famille nombreuse, élargie, considérée comme l'institution sociale de base, l'unité économique fondamentale de production et de consommation (courrier de l'UNESCO, 1980). Pour Mèdegan (1977) le seul sujet de droit est la famille dont les droits sont exercés par l'intermédiaire du chef de famille. Dans cette famille la femme représente un capital, et ce, à un double point de vue.

- De par le rôle qu'elle joue en apportant une partie des ressources pour faire vivre sa famille ; ceci dans un régime polygamique, où chaque épouse est appelée à supporter ses enfants, donc à se suffire à elle-même.
- Par sa fécondité, qui assure le renouvellement de la force du travail du groupe familial.

Nous pourrions dire avec Houdalo (1972) et Locoh (1984) que dans ce contexte la polygamie semble avantager la femme dans la mesure où elle est appelée à se suffire à elle-même. Elle acquiert une certaine indépendance économique, mais sur le plan juridique chacun de ses actes se trouve subordonné à l'autorisation de l'époux. Cette dépendance interdit à la femme toute liberté et par conséquent la participation à la vie publique. C'est pourquoi il a été constaté un fort taux de femmes dans l'agriculture sur le marché du travail associé à la vie domestique.

Le travail

Selon Oppong (1988), vers 1970, 35% des femmes actives étaient dans l'agriculture, alors qu'en 1980, elles atteignent 76%. Ces femmes effectuent les travaux les plus pénibles et sont travailleuses familiales non rémunérées.

En terme de quantité de travail, les femmes fournissent 70% pour le binage et le sarclage, 60% pour la récolte et 80% pour le transport des récoltes. A ce travail acharné et pénible, s'ajoutent les taches

domestiques exclusivement accomplies par les femmes. Selon Oppong (1988), celles-ci effectuent 90% de la production vivrière destinée à la consommation, 95% de la transformation, cela sans compter la recherche du bois et de l'eau à des distances considérables, et la préparation des nourritures (6 à 7 h par jour au Ghana et au Nigeria) (Oppong, 1988)

Dans ces conditions difficiles de travail, les femmes ont grand besoin de se faire aider par leurs enfants. Oppenheim (1985) a raison d'expliquer le statut de la femme par rapport à la préférence des sexes puisque pour des raisons économiques ces femmes ont besoin de leurs enfants, les filles surtout pour les aider à la maison, au marché, etc. D'où une stratégie de forte fécondité. La femme africaine est donc épouse, mère et travailleuse (Oppong, 1988). En est-il autrement du milieu urbain ?

b) Milieu urbain

Partant des considérations de la vitesse de l'urbanisation en Afrique au cours de ces dernières années (INCIDI, 1967). Sacramento (1975) affirme que les villes offrent des avantages sociaux sans commune mesure avec ceux dont peuvent disposer les paysans. Il suffit pour s'en convaincre de comparer l'équipement médico-hospitalier, des villes et des zones rurales. Mais il précisera par ailleurs avec Hounnou (1984) qu'il ne faut quand même pas exagérer les contrastes sociologiques ; car peuplées de néocitadins, les villes africaines reflètent aussi l'univers socio-culturel des sociétés rurales qui les entourent. Locoh (1988) notera à ce sujet que l'essai de reconstitution de la famille par exemple comme la concentration ethnique dans les quartiers en sont les manifestations les plus frappantes.

Néanmoins pour Antoine (1986), dans ce milieu urbain le contrôle social se relâche et la situation de la femme évolue sur le marché du travail et surtout sur le marché sexuel dont les composants sont la prostitution et le concubinage (Lacombe (1983, 1986).

L'organisation familiale

En milieu urbain, le choix des conjoints est relativement libre et les mariages forcés sont rares. Selon Zannou (1985), la polygamie admise dans les sociétés africaines constitue une valeur sociétale. Cela n'exclut pas la monogamie. Mais l'homme peut se marier au nombre de femme qu'il peut nourrir par son travail. Les facteurs économiques sont déterminants car contrairement au milieu rural dira Oppong (1988), en milieu urbain où tout se gagne, l'enfant devient une charge pour les parents qui veulent donner une longue éducation à leurs enfants et leur porter de meilleurs soins. C'est pourquoi il a été constaté que des couples pratiquent la méthode moderne de contraception. Par ailleurs, Antoine (1988) affirme à juste titre qu'en milieu urbain, les statuts de mère et d'épouse ne sont pas forcément liés ; qu'il s'agisse de célibataire, de veuve ou divorcée, la maternité peut se situer hors mariage. Mais pour Sacramento (1988), le contrôle social s'exerce tout de même car souvent aux moindres altercations ou prises de bec le voisin dans l'environnement social immédiat, le petit gamin peut rappeler à la femme son statut illégal. C'est ce qui justifie la thèse de Locoh (1988) à travers son analyse sur les structures familiales et changements sociaux en Afrique. Donc, bien que le statut de mère se vive de manière différente parce que la femme peut relativement contrôler sa fécondité, l'enfant demeure cependant une valeur. L'urgence sociale et individuelle de la maternité est toujours maintenue ne serait ce que pour les vieux jours, somme toute, le statut de la femme en ville comme en milieu rural est le symbole de la fécondité. Mais que peut-on retenir de ce statut sur le marché de travail ?

Le travail

La situation des femmes sur le marché du travail en milieu urbain est directement liée à la survivance d'activités traditionnelles soumises à la division sexuelle du travail (Savané (1986). En effet, en milieu urbain, les chances de réussite des femmes restent encore faible par rapport à celles des hommes. Au Bénin 16% seulement des emplois sont occupés. Dans certains secteurs, le rapport est de 1% et parfois elles sont complètement absentes (R.G.P.H. 1979).

Selon les estimations de Oppong (1988), vers les années 1970, les femmes représentaient 34% dans le service et le commerce, 18% dans l'industrie ; vers 1980, 18% dans le service et 6% seulement dans l'industrie contre 14% dans l'industrie pour les hommes. Ce qui rejoint les estimations de l'ACDI

(1987) qui souligne que la commercialisation constitue l'apanage des femmes on y retrouve les Nana Benz de la zone du Togo, Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire, Sénégal, Congo et que pour les femmes africaines, avoir un emploi rémunéré est un problème brûlant.

Mais selon nous, cette situation s'explique dans la mesure où le rapport de certaines études de terrain dont celui effectué au Bénin par la SNV (1988) et l'UNICEF (1985) mentionnent que le statut de la femme est lié à l'inégalité sexuelle à la discrimination dans le secteur moderne parce que les conditions socio-économiques créées à la petite fille africaine dès son bas âge ne lui ont jamais assez permis d'évoluer autant que le garçon. Cet adage " Fon" en explique le fondement. Gnonu xuessi, sunu glégbénu) ce qui signifie que la femme est épouse, mère attachée aux travaux ménagers et l'homme, habitant du dehors capable d'avoir accès à la vie publique.

Cette étude de l'UNICEF (1985) sur la situation des femmes révèle qu'au Bénin vers 1970, dans l'enseignement primaire on trouve 1 fille sur 4 écoliers d'inscrits, au secondaire, 21,6% ; en 1984, au niveau 1 de l'enseignement moyen technique et professionnel, 85,82% des filles sont dans la filière commerce, dactylo etc alors que dans les filières industrielles on a 41 filles sur 1235 garçons.

C'est un peu comme Dumont (1969) dirait. " Si ta sœur va à l'école, tu mangeras ton porte-plume". Il convient donc de dire que cet effectif féminin est bien représentatif du faible degré d'intégration des femmes dans les emplois salariés. Elles sont souvent en santé, administration et l'enseignement. En outre la promotion de ces femmes-mères du secteur moderne déchirées entre la maison et le travail passe par la dépendance et l'exploitation d'autres femmes plus jeunes déracinées, originaires des campagnes avec qui elles sous traitent pour les tâches domestiques et la garde des enfants (Antoine, 1986), Lallemand (1980). Cependant comme le soulignent Oppong (1988) et Oppenheim (1985), l'emploi salarié ne signifie pas nécessairement libération de la femme. N'est-on pas alors en mesure de dire que le statut de la femme africaine est ambigu ?

3) La maternité, un statut ambigu ?

En effet, sur le plan économique, la division sexuelle du travail est organisée de sorte que pour se faire aider de ses enfants, il faut que ces derniers, surtout les garçons, ne soient pas sollicités par leur père.

Les enfants garçons travaillent toujours en premier lieu pour leur père et en dernier lieu pour leur mère qui doit travailler obligatoirement pour son époux. Sans rien attendre de ce dernier. Apparemment donc, les hommes disposent plus facilement de main d'œuvre que les femmes puisqu'ils ont à leur disposition et leurs femmes et leurs enfants.

La division du travail ainsi conçue conduit les femmes à une stratégie de forte fécondité pour que l'homme en dispose d'un certain nombre d'enfants et qu'elle bénéficie de l'aide de ceux que l'homme aura bien voulu lui laisser.

On peut retenir que les enfants confèrent spécifiquement à la mère, un pouvoir à la fois économique, social, culturel et religieux.

- Un pouvoir économique parce que les enfants peuvent l'aider dans les nombreux travaux de sa vie quotidienne. ils participent à la sécurité sociale de leur mère pendant ses vieux jours.
- Un pouvoir social car ils donnent à la mère un statut social, celui de sauvegarder leur statut d'épouse par exemple.
- Un pouvoir culturel et religieux parce qu'ils symbolisent les relations qui s'établissent entre la mère et les ancêtres, les dieux.

Tout ceci montre que, dans une perspective féministe, la famille n'est pas considéré comme une unité homogène dans laquelle tous les membres contribuent de façon égale aux activités de production...ces contributions sont distribuées sur une base inégale liée à l'existence des rapports inégaux entre homme et femme, au sein de l'unité familiale

il s'ensuit donc que le pouvoir de maternité s'exerce dans des rapports inégalitaires et non réciproques. Le statut des femmes se dessine alors dans un cadre ambigu, complexe et même paradoxal.

L'analyse que fait Oppong (1988) des différents aspects de la position de la femme vis-à-vis de l'homme dans les sociétés en voie de développement, en général et dans les sociétés africaines en particulier nous aidera à nous prononcer à ce propos. En effet, selon Oppong (1988), les femmes africaines ont été depuis toujours des épouses, des mères et des travailleuses dans et hors du foyer. L'auteur montre les liens logiques entre cette situation et la forte fécondité que l'on observe encore de nos jours dans les sociétés. Au terme de son analyse, elle constat que :

- Il y a progrès en matière législative depuis la dernière décennie car de nombreuses lois sont promulguées en Afrique limitant la discrimination mais qu'en réalité l'éducation féminine demeure insuffisante, le mariage rapide et la fécondité précoce.
- Les emplois féminins peu qualifiés et peu nombreux en dehors de l'agriculture où leur travail est par surcroît sous estimé, ce qui a conduit à l'échec de plusieurs projets de développement cependant bien réfléchis à priori.
- Les taches domestiques sont considérables dans les stratégies de survie des ménages et relèvent du seul domaine féminin et du travail des enfants.

Il résulte de ces différentes considérations que les femmes africaines évoluent dans des conditions socio-économiques déplorables qui les conduisent à des stratégies de fécondité forte selon la classe et selon qu'elles se trouvent dans le milieu rural ou urbain. Ce qui semble paradoxal à priori.

A notre avis, les femmes africaines semblent se trouver un peu comme entre " le marteau et l'enclume". Elles ont un statut ambigu dans la mesure où en même temps qu'elles évoluent dans des conditions difficiles, elles doivent produire parallèlement beaucoup d'enfants. Elles n'ont d'ailleurs pas le choix car la stratégie de la forte fécondité n'est qu'une conséquence de ces conditions socio-économiques des femmes. Elles sont obligées d'y souscrire, et ce, surtout dans le monde rural où elles ont besoin de beaucoup de bras pour subvenir à leur propre besoin et aux besoins de la famille et de la nation. Leur statut est chargé d'ambiguïté surtout en milieu urbain car les femmes, arrivées sur le marché du travail où elles subissent en plus, toutes sortes de discriminations parce qu'elles sont mères ou appelées à l'être. Néanmoins, ces femmes africaines n'arrivent jamais à faire un choix catégorique entre le travail et les enfants ; si elles doivent le faire c'est peut-être à un nombre plus ou moins réduit pour mieux assurer leur éducation et cela s'explique.

En effet selon Oppong (1988) :

« Les inégalités en matière d'éducation et de travail salarié, la précocité du mariage, la fréquence de divorce, la lourdeur des travaux féminins dans les économies domestiques et agricoles ... tous ces facteurs ne sont pas ou encore à l'encontre des grandes familles, des grossesses répétées des femmes. L'Afrique subsaharienne a les femmes les plus fécondes du monde. Il ne faut donc pas s'en étonner car les enfants constituent de bons atouts et de précieux avoirs pour leur mère par l'aide indispensable qu'ils apportent à la ferme à la maison ou au marché, par les liens de parenté qu'ils créent, par le renforcement des liens conjugaux qu'ils provoquent, par la sécurité que l'on peut espérer pour sa vieillesse, enfin par le statut social qu'ils donnent... »

L'auteur précise par ailleurs que l'on observe cependant quelque signe de changement en matière de fécondité chez les couples ayant un statut social et économique élevé pour qui les enfants ne sont plus une aide mais au contraire une source de dépense ; et qui veulent donner une éducation prolongée et un emploi moderne à leurs enfants.

A travers ce qui précède, nous voyons donc apparaître le fait que les femmes africaines ont un statut ambigu, et évoluent dans une situation paradoxale qui nécessite une étude plus approfondie. Quel peut être à ce point de vue l'apport des théories récentes dans les champs de "développement" ? C'est ce que nous traitons dans le second chapitre.

II- LES THEORIES RECENTES DANS LES CHAMPS DE DEVELOPPEMENT

Nous venons de montrer que la maternité confère un statut ambigu aux femmes africaines. Il s'agit maintenant d'analyser quel est l'apport des théories récentes dans les champs de développement concernant ce statut.

Dans le cadre de cette analyse, nous nous sommes limitées à la réflexion des féministes, des théoriciens des approches genre, DHD, NEPAD et à leur impact pour une meilleure compréhension des conséquences pour les femmes africaines d'avoir des enfants : est-ce un piège ou un avantage ?

C'est ainsi que nous parlerons ici des travaux de féministes comme [Boserup (1970, 1985), Blumberg (1979) et de Deere (1979)], et de quelques autres travaux des féministes africaines telles que Savané (1979, 1986) et Ngoyani (1985), etc.

On peut classer ces travaux selon deux courants : d'une part ceux des théoriciennes de la modernisation et d'autre part ceux des théoriciennes de la dépendance. L'analyse qui y est faite peut-elle influencer le discours des développementalistes ? Si oui, comment ? Leur apport permettra-t-il de mieux dégager une position sur le fondement du planning familial en Afrique ?

A- Discours des développementalistes

Analyser les relations entre femme et développement, c'est d'abord examiner de façon critique le concept de développement et rejeter les stéréotypes qui caractérisent le discours sur les femmes dans leur processus au développement. Nous ne voulons pas nous lancer ici dans ce débat, c'est pourquoi nous résumons ce discours à ceci. Les théories développementalistes des années 1950 et 60 influencées par Rostow ont juste eu comme préoccupation majeure l'aspect purement économique du développement et ne s'étaient guère souciées de la démographie encore moins de l'intégration des femmes au développement.

1) Réflexions féministes dans les champs de développement

Face à ce constat, des voix féministes se sont levées pour revendiquer des droits entre autres l'égalité entre les sexes, droits d'accès à la vie politique, à l'avortement, la nécessité de féminiser le développement, etc. Mais pour ce que l'on sait, l'analyse des pensées féministes occidentales, bien qu'ayant eu du mérite à se préoccuper, du sort, du vécu de la femme en général, semblent insuffisantes pour rendre compte de la problématique femme africaine et développement. Ceci, parce que les dimensions d'appréhension de la problématique féministe ne sont pas les mêmes en Afrique qu'en Occident. C'est à ce propos que Anglade (1985) parlera du féminisme de la richesse, de luxe par rapport au féminisme de la pauvreté. C'est également en ce sens que Savané (1987), dans son analyse sur 10 ans de bilan, mentionne le choc culturel lors des rencontres des féministes du monde à Nairobi. Elle dit qu'alors que l'Occident sortait d'une période de remise en question de la société de consommation, le tiers monde glissait vers un approfondissement du sous-développement. C'est fort de cette réalité que Mignot (1985) dit à propos du féminisme radical qu'elle ne tient pas compte de l'histoire, et méconnaît les autres, divisions entre classes sociales, catégories, races et peuples. C'est pourquoi à notre avis, il s'avère nécessaire et plus réaliste d'avoir recours à la recherche féministe.

Ainsi, selon Dagenais (1988) ce mode de recherche est indispensable car d'abord, elle se place du point de vue femme, élargit la problématique en déplaçant l'angle d'observation et contribue à effacer les lacunes du passé. Ce qui permet la mise en évidence des spécificités culturelles, la complexité des faits sociaux et l'appréhension du changement ou des résistances aux changements du point de vue des actrices sociales. Ensuite, elle génère deux tendances théoriques : les recherches féministes de la modernisation et celles de la dépendance.

a- Réflexion féministe de la modernisation

L'analyse de la participation des femmes au développement sous l'angle de la recherche féministe de la modernisation permet de réaliser que Boserup (1970) à travers son ouvrage intitulé "*Women's rôle in economic development*" a donné une impulsion, une référence à la recherche.

Boserup (1970) analyse l'impact du processus de modernisation sur la division du travail en montrant les implications des politiques coloniales sur le travail des femmes et sur les planifications qui sont désormais influencés par la division ethnocentrique et sexiste sur le rôle des femmes. En Afrique, les nouvelles techniques sont enseignées aux hommes alors que les femmes représentent 80% dans l'agriculture de subsistance. Cette analyse montre que les femmes sont marginalisées, exclues des programmes de développement et que même quand elles y sont impliquées, ces programmes favorisent ce que Eliou (1983) appellera plus tard "femme et développement ou métamorphose d'un développement au masculin", et qui au dire de Bissiliat (1983) contribue à l'échec des projets de développement à priori bien réfléchis et à l'échec des projets de l'intégration des femmes au développement. L'analyse de Boserup (1970) démontre que dans le tiers monde les femmes bien que constituant la moitié du ciel, n'ont pas vu leurs conditions s'améliorer dans leur contrat avec la colonisation. Mieux, leur travail a été occulté, marginalisé.

Boserup sera suivi par d'autres comme Blumberg (1979) pour montrer comment les pouvoirs coloniaux et les politiques des planificateurs ont contribué à la dégradation des conditions socio-économiques des femmes qui se sont vues plus que jamais subordonnées et plus dépendantes des hommes. Il s'en suit une invisibilité de l'apport des femmes au développement.

Mais Buvinic, Youssef et Van Helm (1978) vont lever l'équivoque en analysant l'importance du rôle des femmes dans l'économie de subsistance qui assure la survie des groupes familiaux, des masses rurales. Ce faisant, ils battent en brèche l'utilisation du PNB comme seul critère du développement.

Pour notre part, nous apprécions à leur juste valeur ces différentes réflexions féministes de la modernisation pour avoir mis en relief comment le travail des femmes et les femmes mêmes sont exclues du développement. Mais nous sommes restées un peu sur notre soif parce que ces travaux ont peu mis l'accent sur la maternité et la reproduction des femmes. Cette lacune peut-elle être comblée par les réflexions féministes de la dépendance ?

b- Réflexions féministes de la dépendance

Ces réflexions ont surtout montré le poids, l'importance de la contribution des femmes au processus de l'accumulation du capital. C'est en cela que Deere (1979), après ces études sur le cas des femmes rurales de Peru affirme que la division sexuelle du travail est conçue comme un aspect du procès de travail et bien qu' étant une catégorie économique, sa forme spécifique et son contenu sont déterminées par des aspects idéologiques, politiques et économiques qui caractérisent la formation sociale. Ainsi en Afrique, une nouvelle division du travail a maintenu les relations traditionnelles du travail pour permettre la satisfaction à moindre coût des demandes du marché capitaliste par le biais du travail des femmes dont la reproduction.

Benéria (1979) parlera à ce sujet de la reproduction biologique, sociale et de la reproduction de la force du travail.

C'est pourquoi Michel (1988) écrit, partant de l'analyse de Samir Amin (1970, 1977) que le capital qui exploite simultanément dix paysans qui fournissent le surplus agricole nécessaire à la reproduction de la force du travail des ouvriers, exploite des femmes, épouses, mères et filles qui produisent ensemble du travail gratuit. En effet, les productions vivrières sont consommées par les maris et les fils qui travaillent dans de grandes plantations et dont l'impérialisme achète à bas prix la force du travail.

Ces analyses éclaircissent le statut de la femme car elles nous permettent de comprendre le besoin de la descendance nombreuse pour les femmes africaines.

Qu'en est-il du féminisme africain ?

L'Afrique n'est pas restée en marge de ce débat, car depuis la proclamation de l'année internationale de la femme en 1975, des associations féministes se sont formées tel que l'AFARD qui est un organe d'information et de diffusion des écrits des femmes. Leurs différents travaux ont montré dans

l'ensemble que les femmes africaines ont toujours contribué au développement de leur continent par leurs divers rôles de reproductrice, d'éducatrice, d'assistance sociale et toutes les tâches domestiques afférent à ces responsabilités, mais qu'elles continuent d'avoir un statut inférieur dans les sociétés où elles subissent oppression et exploitation. C'est ainsi que certaines comme Ngonyani (1985) situera l'extorsion du travail des femmes à 3 niveaux : familial, national et international.

Savané (1985), se démarquant de ses paires, spécifiera son point de vue en insistant sur le fait que l'invisibilité du travail des femmes ne se justifie ni par l'incapacité des européens durant l'époque coloniale à concevoir les femmes en dehors du foyer, ni par le refus des planificateurs actuels d'accepter les prestations fournies par les femmes comme un travail au même titre que celui des hommes mais dit-elle, elle est inhérente à la nature des stratégies de développement nécessaire à la survie des systèmes qu'elles servent¹. C'est pourquoi, analysant les problèmes relatifs à la maternité Savané (1979) dit ceci : en Afrique le système culturel des valeurs fait de la femme avant tout une mère de famille et diverses coutumes s'en suivent qui apparaissent anachroniques au fur et à mesure que les pays se développent socialement et économiquement. Pour la femme donc, le mariage accompagné de beaucoup d'enfants continue d'être le seul moyen d'assurer sa survie. Il en résulte que le féminisme en Afrique est différent de celui rencontré en Europe. La femme africaine n'a pas encore réussi à prendre en main sa survie quotidienne. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'elle aborde les problèmes de la fécondité de la même façon que sa sœur de l'Occident. Somme toute, ces différentes réflexions féministes sont d'un apport considérable et montrent que la méthode proposée par Dagenais (1988) a vraiment permis de saisir le caractère multidimensionnel de la participation des femmes au développement dont par le biais de la reproduction dans le processus du développement. Mais en quoi ces réflexions ont-elles influencé le discours des développementalistes ?

2- En quoi la réflexion féministe a-t-elle modifié ce discours ?

Au cours des années 1950, les théories développementalistes basées sur la notion de la croissance économique fondée, elles, sur le PNB et ses implications sur les différentes formations sociales étaient courantes et influençaient les comportements des planificateurs vis-à-vis des femmes.

En effet, cette approche a durant tout ce temps omis l'importance de la croissance démographique dans l'étude du développement, partant ; le rôle des femmes dans ce processus est resté longtemps occulté. Mais après l'indépendance, on est en mesure de dire qu'à la suite des écrits critiques des théoriciennes féministes de la modernisation dont fondamentalement celui de Boserup (1970), les discours des développementalistes ont été modifiés ; dans la mesure où à partir des années 1970, ils ont reconnu et intégré l'approche démographique au concept de développement. Ce concept est désormais conçu par les théoriciennes féministes de la dépendance comme une clé essentielle à l'étude de la reproduction dans le développement économique internationale : d'où proclamation de l'année internationale de la Population en 1974 à la conférence de Bucarest qui sera suivie de la proclamation de l'année internationale de la femme en 1975. Ce qui a donné lieu à la multiplication des conférences internationales et nationales qui ont pour objectifs :

- de lancer des programmes d'action comprenant des mesures à court et à long terme visant à assurer l'intégration des femmes au développement, l'égalité de la femme avec les hommes, à éliminer toutes discriminations sexuelles et assurer la plus large participation des femmes au renforcement de la paix internationale, bref l'effort global de développement. Il résulte de ses rencontres l'élaboration de nombreux projets visant à la promotion, l'épanouissement, l'intégration de la femme au développement. Mais l'on peut se demander ceci : les discours ayant changé, les faits ont-ils changé ?

Pas fondamentalement, car les projets de développement initiés par les planificateurs et les états africains indépendants ont été consacrés à l'échec des femmes dans l'intégration des femmes au développement. Ce que Bissiliat (1983) mentionne à travers son ouvrage sur "*L'échec de l'intégration des femmes dans quelques projets de développement*" en montrant que les causes de cet échec relève de l'entropie progressive qui mine toutes les actions porte-drapeaux d'un développement dit moins inégal ou plus équitable ; l'échec lié aux femmes n'étant qu'une facette d'un échec plus global ; ce, compte tenu de la place faite à la femme dans ces projets de développement agricole et pastoral en Afrique occidentale

¹ Savané dans le plan de Lagos et les femmes, page 163.

par exemple et qui sont tous axés sur une opération de la colonisation qui favorise l'homme au détriment de la femme. C'est ce que stipule par ailleurs Eliou (1983) dans son ouvrage intitulé "*Femme et développement*" ou *les métamorphoses d'un développement au masculin*.

Ainsi si dans les années 60 et 70 les théories féministes n'ont pas satisfait à cette logique de la maternité, en quoi les nouvelles approches de développement telles que le GED, le DHD, le NEPAD peuvent aider les femmes à améliorer leur statut social lié à la maternité ?

3- Les Nouvelles théories et approches de développement et le statut social des femmes africaines

La non participation, la non implication et la non intégration des femmes aux opérations de développement ont été parmi tant d'autres l'une des principales causes de l'échec des programmes / projets de développement. Ce constat empirique a amené des chercheurs, des théoriciens du développement et des développementalistes à élaborer de nouvelles approches afin de permettre une pleine intégration des femmes au développement. Il s'agit notamment des approches GED, DHD et du NEPAD comme plan de développement de l'Afrique.

On se pose alors la question de savoir : en quoi ces approches ont-elles permis une meilleure maîtrise de la fécondité pour leur nouvelle visibilité ?

3-1 De l'approche Genre et Développement (GED)

L'approche genre et développement élaborée dans les années 80 par les Anglo-saxons sous l'initiative de la Banque mondiale et de l'USAID est une approche qui met l'accent sur la synergie des relations sociales dans le développement. Autrement dit, le genre a trait à position des hommes et des femmes les uns par rapport aux autres. Ces relations sont fondées sur des rapports de pouvoir (MADHU 1999). On peut relativiser ce concept de pouvoir en ce qui concerne le pouvoir pour la femme de maîtriser sa fécondité, sa vie sexuelle, de prendre des décisions conséquentes par rapport à la taille de la famille, à l'utilisation des méthodes contraceptives sans l'approbation du mari ; le pouvoir sur son corps pour mieux assurer sa maternité même dans une condition d'obligation à subir les mutilations sexuelles.

FOURN (1999) dira que l'approche genre permet de mettre en évidence les relations entre homme et femme. Quel que soit le contexte le genre évite selon l'auteur de considérer exclusivement soit les femmes soit les hommes car la situation des uns n'est compréhensible que par rapport à la situation des autres. Le genre ne sectorise donc pas le développement c'est-à-dire ne marginalise aucun acteur social.

On peut à juste titre dire que l'approche GED est un concept social parce qu'elle interroge les relations homme/femme et une approche spécifique de développement parce qu'elle ne masculinise ni ne féminise pas le processus de développement.

En mettant donc en relief, les outils du GED à savoir : i) la division du travail selon le genre, ii) le type de travail, iii) l'accès aux ressources et aux bénéfices, iv) les facteurs d'influence, v) la condition et la situation, vi) les besoins pratiques et intérêts stratégiques, vii) les niveaux de participation et viii) la possibilité de transformation ; on comprend mieux que l'approche genre est une démarche de développement qui vise non seulement la justice sociale mais aussi la pleine participation et l'autodétermination des femmes, des hommes, des vieux, des jeunes, des handicapés...

De ce fait, le genre en tant que théorie et pratique sociale a eu des influences sur les instances de décision surtout politique et économique et lors des grands débats sur les questions de population, de fécondité et de famille elle n'est pas occultée.

Le genre a sans doute permis de prendre en compte le statut masculin et le statut féminin de la fécondité à la Conférence Internationale sur la Population et le développement, Caire 1994 où il a été né et entériné le concept de Santé de la Reproduction (SR).

On entend par "Santé de la reproduction" « le bien-être général, tant physique que mental et social, de la personne humaine, pour ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités ».

Une personne peut donc mener une vie sexuelle et reproductive en toute sécurité ; elle peut procréer en toute liberté.

Ce dernier principe implique que les acteurs sociaux, homme et femme ont le droit

- i) d'être informées sur leur vie sexuelle ;

ii) d'utiliser la méthode de planification familiale de leur choix en tenant compte des critères suivants : Méthodes sûres, efficaces adaptable à la personne qui désire une méthode ;

iii) d'accéder à des services de santé qui peuvent permettre à la femme de mener à bien et dans de meilleures conditions grossesse et accouchement. Ce concept de SR étudié dans la perspective du genre permet également de donner aux couples la chance d'avoir des enfants en bonne santé et d'assurer à la femme dont le domaine de définition dans la société est la maternité une bonne santé reproductive, sociale et économique.

En ce sens Barbara (1997) dira que l'intégration des perspectives des deux sexes dans les services de la planification familiale et dans la formation peut améliorer la santé reproductive.

Une nouvelle visibilité des femmes est donc possible de même qu'une reconceptualisation de son statut social. Ainsi par exemple, l'enquête démographique et de santé (EDS) réalisée en Egypte en 1995 a montré que 31% des 2300 femmes interrogées croyaient qu'il était injustifiable pour un mari de battre sa femme durant la grossesse. Cet exemple montre que les choses évoluent qu'on soit d'une société de tradition islamique ou une société africaine.

de Schutter cité par Barbara (1997) dit « Quand vous pensez au "genre", pensez à ce qui se passe quand vous mettez des lunettes...Vous regardez la même réalité, mais vous la voyez d'une façon différente. Soyez sensible aux différents besoins des hommes et des femmes et vous pouvez faire de bonnes choses lorsque vous répondez à leurs besoins...en améliorant le dialogue entre les hommes et les femmes, en améliorant les compétences en matière de négociation. Il n'y a pas de recette rapide pour ajouter aux programmes un volet sur le genre. Le principal est d'être sensible au fait qu'il n'y a pas que la biologie qui ait un impact sur la santé, il y a aussi des questions sociales. »

La maternité confère à la femme un statut mais au vu des pesanteurs sociologiques il s'agit d'un statut ambigu. L'introduction du concept genre dans les débats démographiques a permis un temps soit peu de remettre en cause ce statut social dévolu à la femme par les sociétés africaines.

L'approche socio-démographique semble donc être pleinement intégrée au concept de développement si on s'inscrit dans la perspective du Genre et développement. Le concept SR de par son élaboration théorique et sa pratique empirique ne spécifie pas un quelconque sexe. Au contraire, il permet de donner un pouvoir aux hommes et aux femmes. Le projet IGED (Initiatives Genre et Développement) de Madagascar (1997) recommande à partir de ses expériences de terrain qu'on reconceptualise la notion de pouvoir : ne plus considérer le pouvoir comme quelque chose qu'on possède mais plutôt comme quelque chose qu'on exerce. A cette condition le pouvoir ambigu de la femme lié à sa maternité sera révisé et son statut social rehaussé.

De ce fait, l'évolution de la pensée et du concept de développement ont été à la base d'une redéfinition de la position sociale et des rôles sociaux dévolus à la femme. "La SR n'apparaît pas comme une affaire féminine mais comme une question de santé familiale et une affaire sociale". (Paulson 1998)

L'approche GED est donc l'un des meilleurs outils méthodologiques qui aurait permis de mieux élucider la problématique « femme et développement ». Qu'en est-il de l'approche DHD ?

3-2 De l'approche Développement Humain Durable (DHD)

L'approche DHD élaborée par le PNUD désigne un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités d'épanouissement qui s'offrent à chacun dans la société.

Au niveau de ce paradigme du développement on peut noter les cinq piliers que voici :

- La lutte contre la pauvreté ;
- L'habilitation de la femme ;

La création d'emploi et des moyens ;

La protection de l'environnement ;

La bonne gouvernance.

Loin donc de penser qu'il existe une rupture théorique entre les approches GED et DHD, on est tenté de dire que l'approche GED est un paradigme fondamental du DHD.

Si le premier principe philosophique de l'approche GED est la synergie des relations homme / femme, l'approche DHD quant à elle élargit les possibilités de bien-être. L'approche DHD contribue donc t-elle à une redéfinition du statut conféré à la femme par la maternité ?

En effet, l'analyse des objectifs et/ou de la finalité de ces cinq piliers révèle :

1- La réduction de la pauvreté (monétaire et humaine) et la création d'emplois durables permettent de satisfaire les besoins pratiques des couches sociales et féminines en particulier à cause de la vulnérabilité et de la marginalisation de celle-ci. De nombreux projets de développement conçus dans l'expérimentation du DHD en Afrique ont contribué à un recul certain de la pauvreté (cas du PADEL au Bénin). Dans ce sens, la femme qui a un pouvoir économique sera obligée de mieux contrôler sa sexualité, sa fécondité en vue de mieux répondre aux opportunités de développement que de se confiner dans les représentations sociales liées à la maternité. La rationalité économique peut fortement donc influencer le pouvoir de maternité de la femme. La femme qui est déchirée entre la sphère capitaliste du travail et la sphère domestique et qui se voit obligée de satisfaire à tout point de vue les exigences de ces deux sphères se souciera peu de la valorisation que procurent la maternité et la descendance nombreuse. Le travail devient ainsi un nouvel élément de valorisation de soi et surtout de la femme.

2- L'habilitation de la femme comme deuxième pilier du DHD met l'accent sur les intérêts stratégiques de cette couche sociale.

L'approche DHD recommande qu'on réexamine la position de subordination des couches défavorisées dont les femmes dans les arènes de développement dans la mesure où celle-ci a été créée artificiellement par les hommes. Une telle habilitation devrait se faire au niveau des principaux domaines de la vie à savoir : l'économique, le social, la politique, l'environnemental, le culturel et le technologique. La réalisation de ce projet permettra certainement à la femme de recouvrir à part entière sa santé de la reproduction. A cet effet, elle peut exercer un pouvoir sur son propre corps.

3- la protection de l'environnement quant à elle s'inscrit aussi dans la problématique "femme et développement" à cause surtout de la division sexuelle qui bat son plein. Son intégration dans la problématique environnementale est encore timide, la mauvaise gestion des ordures ménagères dans les villes africaines et les critères ségrégatifs liés à l'attribution des terres, à la propriété foncière sont autant de facteurs qui expliquent l'inégal accès et répartition des femmes aux ressources naturelles. Beaucoup de choses restent donc à faire pour améliorer le statut ambigu conféré à la femme par la maternité.

4- la bonne gouvernance dans la perspective du DHD est un ensemble d'institutions de règles, de pratiques et de valeurs qui concourent à une saine gestion des affaires de l'Etat. Elle vise à cet effet un renforcement des capacités organisationnelles. Pour le PNUD, la bonne gouvernance dont il s'agit est à la fois économique, administrative et politique. Peut-on donc parler de bonne gouvernance si des couches sociales sont défavorisées voire marginalisées ?

On est tenté de répondre à cette question par "non" ! La femme doit aussi participer aux prises de décision tant au niveau de la cellule familiale, au niveau des Etats africains indépendants qu'au niveau international. Une bonne gouvernance suppose donc une égalité entre les sexes et l'équité dans la gestion des affaires publiques d'où la nécessité d'une émergence des femmes dans la vie politique. Jadis totalement marginalisées, les femmes font leur apparition sur la scène politique ne serait-ce que petitement. Au Bénin, la participation des femmes a varié de 2 à 5 sur un total de 20 ministres en moyenne depuis 1990. Les résultats des trois dernières élections législatives (1995, 1999, 2003) sont identiques car l'Assemblée a chaque fois compté 6 femmes parmi ses 83 membres, soit environ 7%. Ce revirement oblige certaines femmes concernées à repenser leur fécondité.

Le DHD compte tenu de son caractère global ne manque pas les besoins pratiques et intérêts stratégiques des populations surtout des femmes qui constituent une tranche démographiquement importante. Avec une telle approche non seulement le pouvoir ambigu de la femme lié à sa maternité devrait être repensé, reconsidéré mais aussi son statut social à cause des possibilités de bien-être qu'il offre.

Plus jamais donc le débat des développementalistes ne peut exclure les questions de femmes, (les questions de genre) que ça soit sur leur fécondité, leur statut social, leur SR, leur éducation, leur état de maternité... Une révolution économique, sociale et culturelle s'impose donc !

A tout point de vue, les approches GED et DHD se complètent en vue d'une meilleure habilitation de la femme au-delà de son statut de maternité. Ce sont des approches axées sur la justice sociale, sur l'équité, égalité, sur les droits humains voire sur une éthique sociale. Mais il ne sert à rien d'élaborer des approches de développement qui seront tout simplement des corpus théoriques, le mieux en est leur

appropriation par les acteurs sociaux.

Conclusion

Au vu de ce qui précède nous dirons que sur le plan théorique les réflexions féministes ont modifié les discours des développementalistes, bien que ces discours puissent ne pas coller de très près à la réalité pratique.

En effet, nous savons tous à l'issue des différentes analyses que les femmes africaines se retrouvent dans des conditions socio-économiques difficiles créées et sur le plan familial, national et international parce qu'elles doivent à la fois subvenir comme l'affirment Piché et Gregory (1986) et Meillassoux (1977) aux besoins de la sphère domestique et ceux de la sphère marchande. Mais ne sont-elles pas trop seules pour résoudre tant de problèmes ? Les positions féministes et celles des tenants du genre, du DHD, du NEPAD ... récentes nous ont aidés à mieux démêler en quoi c'est avantageux et en quoi c'est un piège pour les femmes africaines d'avoir des enfants dans ces conditions.

A ce propos, l'analyse de DEERE (1979) suivie de celle de Savané (1979) et de Boserup (1970, 1985) sont d'un apport particulièrement important parce que, en mettant en relief la notion de production domestique, et de reproduction, elles ont montré qu'il est avantageux pour les femmes africaines d'avoir des enfants et même beaucoup d'enfants. A partir de ce moment peut-on parler encore de piège sachant que la plupart des femmes africaines évoluent dans l'agriculture où elles représentent encore de nos jours 70 à 80% (Oppong 1988) ?

A proprement parler non, car si l'hypothèse de piège semble vérifiée pour les femmes insérées dans les structures modernes de l'économie, où elles représentent les 20%, elle ne l'est pas pour celles des structures traditionnelles où le travail agricole n'est pas incompatible avec la formation, l'entretien d'une famille, et où les femmes sont davantage concernées par la production domestique, la reproduction et l'exploitation des forces de travail.

Mais ce qui frappe est que, ces 20% n'arrivent jamais à faire un choix catégorique malgré les discriminations qu'elles subissent depuis l'enfance au sein de la famille dans le domaine de l'éducation et qui se perpétuent sur le marché du travail. Il résulte de ce comportement une résistance aux changements, une manière d'adaptation au changement. C'est d'ailleurs pourquoi Boserup (1985) Loco (1984, 1988), Oppong (1988) ont raison de soutenir que l'Afrique dans son ensemble n'a pas encore connu les changements structurels, qui ailleurs ont conduit à un déclin de fécondité. C'est également ce que précise de façon claire et nette Savané (1979) et qui nous rapproche mieux de la réalité quotidienne des femmes africaines. Tout ceci nous permet de soutenir que le statut ambigu de ces femmes n'est ambigu que pour ceux qui se placent en dehors de la culture africaine. Il s'ensuit donc que les programmes de planning familial (PF) n'ont pas toujours connu les résultats escomptés malgré les exigences des nouvelles théories de développement telles que : le genre (dans les années 80) , le DHD (dans les années 90 et 2000), le NEPAD au troisième millénaire... En effet, quand bien même les taux de forte fécondité en Afrique ont tendance à fléchir timidement, cela semble être dû plus à l'état de pauvreté grandissant dans lequel s'enlisent les pays africains qu'aux déterminants de la modernisation liés aux théories actuelles de développement.

BIBLIOGRAPHIE PAR ORDRE THEMATIQUE ET PAR ORDRE ALPHABETIQUE

I- La maternité dans les sociétés africaines

ACDI (Agence Canadienne du Développement International) (1987), Les Nana Benz vendeuses de tissus au Togo, in Développement, P. 7

André, J. (1982), Tuer sa femme ou de l'ultime façon de devenir père, L'homme, XXII, 2, 69-86

André Michèle (1970), La sociologie de la famille, Paris, Mouton.

Antoine Philippe et Guillaume, A. (1986), Une expression de solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés, in Famille d'aujourd'hui, n° 2, pp. 289-297.

Antoine Philippe et Anges Nanitelamio (1988), Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique, Congrès sur le statut de la femme et l'évolution démographique dans le contexte du développement Asker (Oslo), Norvège, 15-18 Juin 1988, 13p.

Aruene T. O. (1985), The cult of the Ibeji as reflectd in the Oriki Ibeji, Anthropos-CHE, vol 80, n° 1-3, pp. 230-237

Assogba, Laurent (1979), Contexte socio-économique de la fécondité dans le sud-est du Togo, Lomé, Mémoire de maîtrise, URD Lomé, 77p.

Bartiaux Françoise et Dominique Tabutin (1984), Structures familiales et fécondité dans les pays en voie de développement : Problèmes de mesure et éléments d'explication, in Famille d'aujourd'hui, AIDELF, pp. 246-262.

Barbier Jean-Claude (1985), Femme du Cameroun mère pacifique, femme rebelle, Paris, Karthala, 402p.

Belkis Wolde georges (1988), The statut of women and population policy, in Africa population conference, vol. 3, ch. 8.

Boa ASSO Yvette (1982), La fécondité en milieu Agni traditionnel et urbain, (Cocody Sud), ORSTOM, mémoire de CI en géographie urbaine.

Boserup, E. (1985), "Economic and demographic interrelationships in Sub-Saharan Africa" population and development Review, vol. 11, n°3.

Bulletin de démographie et de Planning familial (1975), Les droits de la femme et la fécondité, Population Council, 245, Park Avenue, New York 10017, n0 17, juin 1975

Caldwell, J.C. (1973), (Ed) Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest, in Population council, New York, 1028p.

Caldwell, J.C. (1976), The study of fertility and fertility change in tropical africa, HIMLAR MUTARE, vol. 1 n° 2, pp. 139-170.

Caldwell, J.C. et P. Caldwell (1985), Cultural forces tending to sustain-higer fertility in tropical africa,

Notes techniques de la Banque Mondiale, PHN, n° 85-16.

Caldwell, J.C. et P. Caldwell (1987), The cultural context of higher fertility in Sub-saharan africa Population and development Review, 13, n° 3, pp. 409-437.

Centre Béninois de Recherche scientifique et technique (CBRST) (1985), Etude socio-économique sur l'éducation en matière de population et éducation sexuelle, Cotonou, RPB.

Cordonnier (1987), Femme africaine et commerce : les vendeuses de tissus de la ville de Lomé (Togo), Harmattan (Villes et entreprise), 190 pages.

Cormont catherine (1988), Essai sur la féminité Bambara, Des conduites traditionnelles aux pratiques modernes face à l'infécondité, thèse de doctorat, Université de Tour, 440p.

Courrier de l'UNESCO (1980), Intégration de la femme au développement

Diaf Wila, D.M., Diankenda, D (1985), La situation de la femme noire dans l'ethnie Kongo au Zaïre, Kerygma, vol 19, n° 45, pp. 139-155.

Dixon Ruth (1975), Les droits de la femme et la fécondité

Dumont René (1969), L'Afrique noire est mal partie, Nouvelle édition Le Seuil, 254p.

Etienne, H. (1979), Maternité sociale, rapport d'adoption et pouvoir des femmes chez les Baoulés, L'homme, XIX, n° 3, 4, pp.63-107.

Erny Pierre (1972), Les premiers pas dans la vie de l'enfant, élément pour une ethnologie de l'éducation, Paris, L'école.

Etienne, M. (1979), Maternité sociale, rapport et pouvoir des femmes Baoulé, L'Homme, XIX, n° 3-4, p. 63-107.

Fargues P. (1987), La citadelle domestique, in Buguière et histoire de la famille, Paris, A. Colin.

FESIEH EI (1985), some factors affecting the stability of marriage among the Yoruba and the Igbo of Nigeria, Cahier des religions africaines ZAR, vol. 19, n° 38, p. 213-226

Franck Odile (1985), La mobilité des enfants et l'autosubsistance économique, le milieu patriarcat africain, in Femme et pratique alimentaire, paris, Ortom, CIE.

Fofana (1982), La fécondité en milieu traditionnel Malinké, mémoire de licence, Faculté des lettres, Abijan, Côte d'Ivoire.

Gandaho, t. (1982), Stérilité, infécondité et mortalité infantile en R.P.B, Cotonou, FSS.

Gauvreau, J. Gregory, M. Kempeneers et Victor Piché (1986), Démographie et sous-développement dans le tiers monde, 316p.

Genevois, H. (1970), La mère FDB, Fort National, 212p.

Gnansounou, A. Elisabeth (1982), Adolescence et maternité à Cotonou, mémoire de maîtrise en sociologie, DESAN, FLASH, UNB.

Gnansounou, A. Elisabeth (1988), Rapport d'étude sur la situation socio-économique des femmes en

République populaire du Bénin, Cotonou, SNV.

Hassania, Chalbi-Drissi (1988), Statut de la femme et politique de population au Magreb, in African Population conference, vol. 3, chap. 8, 1-3.

Hoogervost Josée (1987), Que faire pour nourrir et habiller les enfants, rapport de recherche, UNB, FSA, République populaire du Bénin.

Houdalo Félicienne (1972), La participation de la femme rurale au développement socio-économique de la nation béninoise, mémoire de fin d'étude, lycée agricole, Medji de sékou, RPB.

Houeto Colette (1972), La femme, source de vie dans l'Afrique traditionnelle, in Civilisation de la femme dans la tradition africaine, pp. 51-67.

Hounou Jean (1984), Quartier et vie de quartier à Cotonou, mémoire de maîtrise en sociologie, DESAN FLASH, UNB.

INCIDI (1967), Les agglomérations urbaines dans les pays du 1/3 monde, leur rêve politique, sociale et économique, Compte rendu de la 34^e session d'étude de l'INCIDI, tenue à Aix-en-Provence, pp. 11-16.

Karen oppenheim Mason (1985), The statut of women a review of its relationship to fertity and mortality, the rockefeller Foundation, 85p.

Kritz, M. (1988), Women's Autonomy and fertility, Sub-Saharan africa, socio-culturel determinant , in African Population Conference, vol. 3, chap. 8-14, Dakar.

Kizerbo Joseph (1966), L'Afrique en devenir, Prospective, n° 13, Paris, PUF, pp. 18-19.

Kizerbo Joseph (1975), Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain, France, Librairie A. Hatier, 425p.

Kyriasis, S. (1987), Approche économique de la fécondité : une théorie comparative des théories du New home économique et d'Esterlin, Cahiers québécois de démographie, 16, 2, pp. 167-186.

Lallemand, S. (1980), L'adoption des enfants : les Koto Coli du Togo, Anthropologie et Société, vol. 4, n° 2, pp. 19-37.

Lacombe, B. (1983), Le 2^e Bureau Secteur informel de la nuptialité en milieu urbain congolais, St-Stateco, INSEE, pp. 37-57.

Lacombe, B. (1986), Les rapports du couple en milieu africain, in Famille d'Aujourd'hui, Paris, PUF, INED, pp. 285-288.

Laube R. (1985), Heirat bei den Massai, ostafrika in die Braut. Geliebt, verkauft Gestauscht, Geraubt, Zur roll der Frau um Kulturvergleich. (Le mariage chez les Massai Afrique orientale), Ethnologica, Deu Vol 11, pages 684-691.

Laurentine Anne Retel (1978), Problèmes sociaux et familiaux des régions africaines à faible fécondité, in Marriage, Fertility and Parenthood in west africa, Christine Oppong et al. Paris, CNRS.

Locoh Thérèse (1984), Famille et fécondité en Afrique de l'ouest-Togo méridional contemporain, Paris, PUF, 182p.

Locoh Thérèse (1988), Structures familiales et changements sociaux, in D. Tabutin (ed), Population et Société en Afrique du sud Sahara, Paris, L'Harmattan, pp. 441-478.

Médégan Clotilde (1977), Le statut juridique de la femme béninoise en droit traditionnel et privé, mémoire de maîtrise ès science juridique.

Meillassoux, C. (1977), Femmes greniers capitaux, Paris, Maspero, 251p.

Michel Andrée (1970), Sociologie de la famille, Paris, édition Mouton.

Michel Louis Levy (1984), Femme au foyer, femme au travail d'une logique à l'autre, in Famille d'Aujourd'hui, 438-444.

Minko Abolo, H. (1985), L'univers familial à travers le roman africain d'expression française, thèse de doctorat de 3^e cycle en littérature et civilisation, 305p.

Oppenheim, K. M. (1985), Women statuts and their relationshipp to mortality and fertility, 8i¥Á195@

1919đ;1919191919190191919191919...>19

20bjbjİİ2202020202020202020202020202020202020

232323232323E_232323232323E_232323232323E_23238232323Ä_2323<23i¥Á235@

2323đ;232323232323023232323232323...>23

24bjbj224

262626x 262626262626x 262626262626x
26262626262626262626262626262626

André Michel (1988), "Femme et développement en Amérique Latine et aux caraïbes, Recherches féministes, vol. 1, n°2.

André Michel et autres (1983), Femmes et multinationales, paris, Khathala, ACCT ? 295P.

Anglade Mireille Neptune (1988), "du travail domestique comme 2^e journée de travail des Haïtiens, in Recherches féministes, vol. 1, n° 2.

Anglade Mireille Neptune (1986), L'autre moitié du développement à propos du travail des femmes en Haïti, 261 p.

Baran Paul (1967), L'économie politique de la croissance, Paris, Maspero, 344p.

Bellande, Guy (1980), Femme et développement en Afrique Sahélienne : l'expérience nigérienne d'animation féminine (1966-1976). Dakar, Nouvelles éditions africaines/Paris , Edition ouvrière, 212p.

Beneria, L. (1979), Reproduction, production and the sexual division of Labour, Cambridge Journal of economics, 3, 4, pp. 203-225.

Berneria, L. et G. Sen(1981), Accumulation, reproduction and women's role, in Economic development, Boserup Revisted Signs, 7,2, pp. 279-298.

Bissilliat Jeannine (1983), L'échec de l'intégration des femmes dans quelques projets de développement, EADI Books series 2, 283p.

Blumberg, R. L. (1979), Rural women in development. Veil of invisibility world of word, International Journal of intercultural relation, 3, 4, pp. 447-472.

Boserup (1975), "Employement of women in devoloping countries in, Tabah, L. Population Growth and economic development in the 1/3 monde, Ordina Belgium.

Boserup (1970), Women's role in economic development, US, St Martin'spress, 283p.

Boserup (1983), La femme face au développement économique, Paris, PUF, 315p.

Buvinic, H.N. Youssef et B. von helm (1978), women headed Houeholds : the ignored factor in developpement Planning, Washington (DC), USAID.

Buvinic, M Lycette et W. P. MCGreevery (1983), Women and poverty in the third word, John's Hopkins University Press, Baltimore, 329 p.

Bureau africain des sciences de l'éducation, direction des études et recherches (URED) (1982), Femmes et Afrique en devenir, 77 p.

Cahier d'étude africaine, vol. 17, no65, 1977, Femme libre de Kigali, pp. 95 -120.

Dagenais Huguette (1984), l'apport méconnu des femmes à la vie économique et sociale aux Antilles : le cas de la Guadeloupe, Anthropologie et Société, 179-187.

Dagenais Huguette (1988), Pour les femmes, un autre développement, in recherches féministes, vol. 1, no 2, pp. 1-18.

Deere, C. D. (1976), rural women's subsistence production in capitalist, Penphery, review of Radical political economics, 8, 1, 9-17.

Deere, C .D. (1979), Changing social relation of production and peruvianpeasant women's work, in women in Latin America, an anthropology from Latin American Perspectives, Latin American perspective, California, 20-46.

Delcroix Catherine (1986), Espoirs et réalités de la femme arabe, Paris, l'harmattan, 236p.

De Luz Ariane et Al. (1978), La natte et le manguier, Paris Mercure de France.

Delphy Christine (1978), " Travail ménager ou travail domestique" in, Les femmes dans la société marchande, André Michel, Paris, PUF, 256p.

Drôlet Gaëtan (1988), Les femmes et le développement, guide de sources d'information, in recherches féministes, vol. 1, no2.

Eliou Marie (1983), femmes et développement ou les métamorphoses d'un développement au masculin, EADI Book, série 2, 165p.

Ferchiou, S. (1983), L'aide international au service du patriarcat : l'exemple tunisien, Nouvelles question féministes, no 5.

Gnansoumou, A. Elisabeth (1988), rapport d'étude sur la situation socio-économique des femmes en République Populaire du Bénin, Cotonou, SNV.

Gnansoumou, A. Elisabeth (2000), Genre ,pouvoir et santé de la reproduction, Colloque de l'APAA, Yaoundé

Gregory, J. W. et V. Piché (1986), démographie, imperialism et sous-développement, le cas africain, in Gauvreau et al. (ed), Démographie et sous-développement dans le 1/3 monde, center for developing area study, MC, Guill University.

Gunder A., Frank (1967), capitalism and underdevelopment in Latin American, Monthly Review Press, New York, 298p.

ISIS (1988), femme et développement, otuil pour l'organisation et l'action, Edition d'en bas/ l'harmattan, 253p.

Kemares Taamallah (1984), in Hassounia Chalbi Drissi (1988), statut de la femme et politique de population au Maghreb in African Population conference, vol . 3, chap. 8-13.

Kempeneers, M. (1987), femme et mouvement du travail : pour un élargissement de l'analyse démographique de l'activité salariée et l'activité maternelle des femmes, thèse de Ph.D., Université de Montréal, 312p.

Kocher, E. J. (1974), Développement rural, répartition du revenu et baisse de la fécondité, Population council, New York, 126p.

Les cahiers du Grif, 1987/1985, L'africaine sexes and signes, Ed. Tierce, 143p.

Madhu Bala Nath (1999), Genre, VIH et droits humains UNIFEM

Mignot Lefebvre (1985), " Les femmes dans l'économie de l'invisibilité à de nouveaux modes d'organisations, in Revue 1/3 monde, XXV, 1, 102, 247-260.

Meillassoux, C. (1977), Femme, greniers capitaux, Paris, Maspero, 25p.

Nations-Unies (1974), rapport de la conférence mondiale des Nations-Unies sur la population Bucarest, 19-30, Août 1974, New York.

Nations-Unies (1984), rapport de la conférence mondial des Nations-Unies sur la population à Mexico (1984).

Neill Ghyslaine (1988), demographie, femme et développement, une mise en perspective critique, département de démographie, Université de Montréal.

Ngonyani, H. Generosa, Women's role in agricultural production and their status in Tanzania, in femme et développement rural en Afrique, AFARD occasional papers series.

Oppong Christine (1988), les femmes africaines, des épouses, des mères travailleuses, in D. Tabutin, Population et Société en Afrique du sud du Sahara, Paris l'harmattan, pp.421-440.

Pauline Denise (1960), Femme d'Afrique noire, Paris, Mouton, 282p.

Ribeaud Marie Cathérine (1972), La maternité nombreuse en milieu sous-prolétaire, Paris, Ed. Présence africain.

Rostow WW, (1963), les étapes de la croissance économique, Paris, seuil, 201p.

Rondeau Chantale (1986), paysannes africaines et le développement, in les cahiers du socialisme, no 15, pp. 405-415.

Rondeau Chantale (1986), Paysannes africaines et le développement, essai bibliographique " Perspective" universitaires paru aussi dans la recherche du temps, vol. 3, no 1-2, Paris.

Samir Amin 1970, l'accumulation à l'échelle mondiale, Anthropos, Paris, 617 p.

Samir Amin (1976), Impérialisme et sous-développement en Afrique, Paris, Edition de Minuit, 193 p.

Savané M. A., (1985), le plan de Lagos et les femmes, discours sur les femmes et le développement rural en Afrique, AFARD occasionnal papers series, 95p.

Savané M. A (1986), Femmes et développement en Afrique de l'Ouest, UNSRID, Genève 1986.

Savané M. A...(1987), dix ans de féminine international, in FIPU journal de yewwu yewwi, nol, août 1987, p. 26, Dakar.

Savané M. A. (1984), le féminisme, fruit de la pensée universelle, Bulletin FIPAD.

Souriau Christiane (1986), Libye, l'économie des femmes, Paris, l'harmattan.

Thiam Awa (1983), la parole aux négresses, Paris, Denoël

Zanga Tsogo Delphine (1983), vie de femmes, Paris, De Noël.